

Écho du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne s'est réuni le mardi 28 novembre 2017 et a traité les sujets suivants :

Budget du nouveau lotissement : L'acquisition des terrains à la famille Gonnet est finalisée. Les premiers travaux pour aménager le futur lotissement sont en cours de réalisation avec le raccordement d'une nouvelle zone du village au réseau d'assainissement communal.

Ce nouveau lotissement proposera 6 lots à la vente. Pour la gestion de ce projet, le Maire a proposé au Conseil Municipal de créer un budget annexe. Les Conseillers Municipaux ont validé à l'unanimité cette création. Robert Pinet a présenté le projet de budget pour cette opération et a mis en débat une grille de tarifs pour la commercialisation des différents lots. Le Conseil Municipal a voté favorablement ce budget prévisionnel et la grille de prix.

Point sur les travaux et transfert de compétence : Le Maire a lu et commenté un projet de délibération relative à la transformation des compétences eau potable et assainissement collectif et non collectif en compétence facultative de la communauté de communes « St Marcellin Vercors Isère Communauté ». Ce transfert est proposé au 1er janvier 2018. Le Conseil Municipal après échanges a validé cette délibération.

Robert Pinet a présenté un projet de convention avec le SIE pour l'extension du réseau d'eau potable en direction du cimetière et du futur lotissement. Cette convention a été entérinée à l'unanimité.

Point sur le budget : Le Maire a exposé l'évolution budgétaire 2017 et a proposé une décision modificative afin de doter les lignes de fonctionnement : Charges de personnel de 1000 euros et Admission non valide de 7200 euros. L'équilibre de ces dépenses supplémentaires a été réparti sur plusieurs lignes de dépenses surévaluées et de recettes sous-évaluées. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité cette décision modificative.

Questions diverses : Robert Pinet a proposé au Conseil Municipal de mettre en vente le chapiteau de l'Arthaudière. Cette proposition a été reçue favorablement par les Conseillers Municipaux.

Le Maire a informé le Conseil Municipal du prochain repas des aînés qui se déroulera le vendredi 8 décembre à midi.